

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 mai 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

F

Distribution: GENERALE

WFP/EB.2/96/1/Add.1

25 mars 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

1. **Adoption de l'ordre du jour.** Le Directeur exécutif a préparé et communiqué l'ordre du jour provisoire (WFP/EB.2/96/1) établi d'après le programme de travail du Conseil d'administration pour 1996 approuvé par le Conseil à sa première session ordinaire (document WFP/ExB.1/96/4). Le Conseil d'administration peut décider, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, d'amender l'ordre du jour par suppression, addition ou modification de n'importe quel point.

Le Conseil d'administration pourra adopter l'ordre du jour en y apportant toute modification qu'il jugera souhaitable.

2. **Désignation du ou des Rapporteur(s).** Le Conseil d'administration peut désigner parmi ses représentants un ou plusieurs Rapporteurs.
3. **Opérations d'urgence.** Le Conseil sera saisi, pour examen, d'un rapport sur les opérations d'urgence. La première partie du document portera sur les opérations approuvées entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995 et celles approuvées avant le 1er juillet 1995 mais encore en cours. La seconde partie concernera le montant des contributions à la RAIU et le fonctionnement de celle-ci pendant le second semestre de 1995.
4. **Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées.** Au titre du présent point de l'ordre du jour, le Conseil sera saisi, pour examen, de projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (IPR) ainsi que d'augmentations budgétaires pour des IPR, approuvés par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués:

- a) Projets approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995

Burkina Faso 5702	Aide aux Touaregs réfugiés au Burkina Faso
Cambodge 5483 (Elarg.1)	Programme de relèvement au Cambodge en 1995
Sri Lanka 5346 (Elarg.2)	Aide aux personnes déplacées

- b) Augmentations budgétaires approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995

Un document présentant le détail des augmentations budgétaires pour six projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées sera soumis au Conseil au titre du présent point de l'ordre du jour.



5. *Projets de développement*

a) Propositions de projets de développement soumises à l'approbation du Conseil d'administration

Au titre de ce point, le Conseil sera saisi, pour approbation, des propositions suivantes, d'un montant supérieur à celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

Cap-Vert 2394 (Elarg.5)	Assistance à un programme de cantines scolaires
Chine 5652	Projet de développement agricole intégré dans le nord-est de la province de Sichuan
Cuba 5686	Amélioration de la production agricole pour renforcer la sécurité alimentaire dans la province de Granma
Niger 2445 (Elarg.4)	Assistance alimentaire aux écoles primaires en milieux nomade et transhumant
Viet Nam 5322	Mise en valeur des petites exploitations forestières dans cinq provinces du nord-est du Viet Nam

b) Augmentations budgétaires pour des projets déjà approuvés, soumises à l'approbation du Conseil d'administration

Au titre du présent point, le Conseil sera saisi, pour approbation, des propositions suivantes, d'un montant supérieur à celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

Haïti 4111	Aide aux cantines scolaires dans le nord et le nord-est du pays
Maroc 2288 (Elarg.4)	Plan de désengagement du PAM du programme de cantines scolaires
Soudan 531 (Elarg.2)	Aide aux internats de l'enseignement primaire et secondaire

c) Rapports présentés par le Directeur exécutif - projets approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995

Au titre du présent point de l'ordre du jour, le Conseil pourra examiner un rapport sur les projets approuvés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995 par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, ainsi que le résumé du projet Sénégal 5655 ("Nutrition communautaire") approuvé par le Directeur exécutif.



- d) Rapports présentés par le Directeur exécutif - augmentations budgétaires approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 1995

Un document présentant le détail des augmentations budgétaires pour 10 projets de développement sera soumis au Conseil au titre du présent point de l'ordre du jour.

- e) Rapports présentés par le Directeur exécutif - rapports sur l'état d'avancement de projets approuvés

Le Conseil sera saisi, pour examen, des rapports suivants sur l'état d'avancement de projets en cours depuis deux ans ou plus:

Chine 3923	Conservation des sols et des eaux dans la préfecture de Luliang, province de Shanxi
Colombie 2740 (Elarg.1)	Soutien aux activités socio-économiques et à la protection de l'environnement dans les communautés autochtones
Guatemala 2581 (Elarg.1)	Promotion et création d'entreprises associatives féminines dans les zones rurales
Pérou 4512	Soutien intégré en faveur du secteur urbain marginal

6. ***Rapports d'évaluation et rapports finals***

- a) Evaluations de projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées

Le Conseil pourra examiner les rapports d'évaluation concernant deux projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées, à savoir:

Bangladesh 5329	Evaluation de l'aide du PAM aux réfugiés du Myanmar au Bangladesh et à leur réinstallation au Myanmar
Mozambique 4164 (Elarg.4)	Aide alimentaire aux personnes déplacées victimes de pénuries alimentaires et de la guerre civile au Mozambique

- b) Programme des évaluations pour 1996/97

Au titre du présent point de l'ordre du jour, le Comité sera saisi, pour information et discussion, du Programme des évaluations établi par le PAM pour 1996/97, qui reflète la nouvelle approche adoptée par le Secrétariat pour conduire les évaluations durant l'exercice 1996/97.



7. **Schémas de stratégie de pays.** Le Conseil est invité à donner ses avis sur les trois schémas de stratégie de pays suivants:
 - Colombie
 - Mauritanie
 - Mozambique
8. **Programmes de pays.** Le Conseil sera saisi, pour examen et approbation, du programme de pays pour le Pakistan.
9. **Pertes de produits.** Le Conseil pourra examiner un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison aux gouvernements bénéficiaires.
10. **Questions diverses.** Le Directeur exécutif pourra porter certaines questions présentant un intérêt pour le Conseil d'administration à l'attention de celui-ci.
11. **Adoption du rapport.** Au titre du présent point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire.

